



PUBLIER IMMEDIATEMENT
JEUDI, LE 5 MARS 1964.

No 16

Le secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, Paul Martin, annonce que l'on a entrepris la construction de quatre écoles primaires à Antigua, la Dominique et Grenade et de deux entrepôts à Sainte-Lucie et Saint-Christophe en vertu du programme canadien d'aide extérieure, qui permet aux pays des Antilles d'accélérer leur progrès économique grâce au développement de l'éducation et de l'industrie.

Les bâtiments scolaires, dont les plans ont été établis par la maison C.A. Fowler et Compagnie de Halifax, varient en importance suivant les besoins de chaque collectivité. Ils sont néanmoins du type prévu pour l'école St. Patrick à Sauteurs (Grenade) dont on trouvera ci-joint une illustration et qui dispose de 28,000 pieds carrés d'espace pour ses salles de classe, ses salles de travaux manuels et pratiques et sa bibliothèque, l'école St. John Gouyave (Grenade) de même que l'école Goodwill à Roseau (la Dominique) pourront accueillir chacune 800 élèves. L'école Jennings (à Antigua) qui est conçue pour 500 élèves possède une salle économie ménagère pour les filles, une salle de travaux manuels pour les garçons et une bibliothèque.

Ces écoles permettront de remédier à un besoin urgent en matière d'installations scolaires aux îles du Vent et sous le Vent. En plus d'établir les plans et d'assurer la construction des édifices, le Canada fournira l'équipement scolaire requis. On utilisera pour la construction des éléments préfabriqués d'origine canadienne. Les plans ont été établis en tenant compte de facteurs locaux comme les fortes pluies saisonnières, les ouragans, les tremblements de terre,

le rayonnement solaire et la chaleur. Les gouvernements des îles ont contribué à ^{la} réalisation des projets en fournissant des moyens de transport, du matériel de construction et des agrégats pour les fondations. De la main-d'oeuvre locale sera embauchée pour les travaux.

On a également commencé la construction d'un entrepôt au port de Castries dans l'île de Sainte-Lucie, et celle d'un hangar à marchandises à l'aéroport de Basseterre dans l'île de Saint-Christophe. Un contrat d'environ un million de dollars a été adjugé à la compagnie Sirotek d'Ottawa pour la construction des écoles et des entrepôts. On s'attend à ce que les travaux soient achevés d'ici douze mois.